

Nom de l'organisme :

Adresse : Code postal :

N° de tél. : N° de téléc. :

Nom et titre de la personne-ressource :

Courriel : Site Web :

---

Notre organisme répond aux critères suivants du PPPOS :

- L'organisme adhère aux orientations stratégiques des IRSC. *(Veuillez joindre un exemplaire des règlements de votre organisme et indiquer les sections qui répondent à ce critère.)*
- L'organisme est un organisme de bienfaisance canadien enregistré dans le domaine de la santé ou un organisme sans but lucratif constitué en personne morale qui a un mandat de recherche. N° de constitution \_\_\_\_\_
- Administration dans laquelle l'organisme est constitué : \_\_\_\_\_
- L'organisme a un budget de recherche annuel de moins de 250 000 \$. *(Veuillez joindre les plus récents états financiers vérifiés et indiquer les sections qui répondent à ce critère.)*
- L'organisme finance la recherche au niveau national ou provincial. *(Veuillez fournir des renseignements concernant ce critère – ils peuvent se trouver dans les règlements déjà fournis.)*
- L'organisme démontre qu'il a les ressources pour s'acquitter de ses engagements en vertu du programme. *(Si cela ne se reflète pas dans les plus récents états financiers vérifiés, veuillez fournir des renseignements concernant ce critère.)*

---

Types de bourses qui seront cofinancées selon un ratio de 1:1, la contribution du partenaire représente donc la moitié des montants indiqués ci-dessous :

**Bourses de formation supérieure – Maîtrise:**

(Consulter le site <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/24190.html> pour les lignes directrices du programme)

**(Indiquez nombre de bourses à financer )** pour une durée de 1 an @ 17 500 \$ par année.

Veillez noter que dû à des directives spécifiques au programme de Bourses d'études supérieures du Canada, un processus de présélection pourrait être fait au sein de l'université elle-même.

Consultez <http://www.researchnet-recherchenet.ca/rnr16/viewOpportunityDetails.do?view=currentOpps&masterList=true&prog=221&sort=program&type=AND&org=CIHR&all=1&resultCount=25&language=F> pour plus d'information.

**Bourses de recherche au doctorat :**

(Consulter le site <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/22321.html> pour les lignes directrices du programme)

**(Indiquez nombre de bourses à financer)** pour une durée de 3 ans maximum @ 21 000 \$ par année + 1 000 \$ par année en allocation de recherche.

### Bourses de recherche :

(Consulter le site <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/22340.html> pour les lignes directrices du programme)

*Afin de préserver l'intégrité du système de révision par les pairs, les demandes jugées pertinentes à votre mandat ou domaine de recherche doivent être financées de la plus haute cote à la plus basse cote jusqu'à épuisement des fonds disponibles sans égard à la valeur de la bourse; ceci assurera que les demandes sont financées selon la cote donnée à l'examen par les pairs et non selon le montant des allocations. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.*

(Indiquez nombre de bourses à financer) pour une durée de 5 ans maximum jusqu'à un maximum de 50 000 \$ par année + 5 000 \$ par année en allocation de recherche.

Indiquer le nombre d'année de support financier que vous offrez; \_\_\_\_\_ ans (minimum 3 ans).

### Catégories de candidats :

1. Titulaires d'un doctorat sans diplôme professionnel dans le domaine de la santé :
  - Allocation : 40 000\$ en allocation de formation + 5 000\$ en allocation de recherche par année
  - Durée maximale : 3 ans
  
2. Professionnels de la santé (incluant titulaires d'un doctorat) :
  - qui détiennent un permis d'exercer (pleine autorisation ou dans le cadre d'une formation) au Canada et ont moins de deux années d'expérience en formation clinique ou en recherche depuis l'obtention de leur diplôme professionnel dans le domaine de la santé :
    - Allocation : 40 000\$ en allocation de formation + 5 000\$ en allocation de recherche par année
    - Durée maximale : 4 à 5 ans (pour les candidats qui n'ont pas l'intention de faire un doctorat, la période maximale d'appui est de 4 ans)
    - Note : Au terme de deux années de formation en recherche aux cycles supérieurs pendant la durée de la bourse, le récipiendaire pourrait avoir droit à une hausse d'allocation de formation ; l'allocation serait alors augmentée à 50 000\$.
  - qui détiennent un permis d'exercer (pleine autorisation ou dans le cadre d'une formation) au Canada et ont deux ou plus années d'expérience en formation clinique ou en recherche depuis l'obtention de leur diplôme professionnel dans le domaine de la santé :
    - Allocation : 50 000\$ en allocation de formation + 5 000\$ en allocation de recherche par année
    - Durée maximale : 5 ans

NOTE : Si deux ou plus demandes sont jugées pertinentes au domaine de recherche du partenaire, le partenaire est requis de financer la demande ayant la plus haute cote indépendamment du montant de l'allocation.

### Bourses de nouveau chercheur :

(Indiquez nombre de bourses à financer) pour une durée de 5 ans maximum @ 60 000 \$ par année incluant les avantages sociaux.

(N.B. Les nouveaux boursiers qui n'auront pas pu obtenir de fonds de fonctionnement à la suite d'un examen de leur demande par des pairs pourront recevoir un financement complémentaire qui portera le niveau total du soutien de fonctionnement à 50 000 \$ par année pendant une période maximale de cinq ans, sous réserve d'un examen annuel. Consulter le site <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/22372.html> pour les lignes directrices du programme)

**Domaine de recherche en santé ciblé** (y compris les mots-clés) :

Veillez indiquer toute **condition spéciale** de financement qui devrait être énoncée dans l'appel de demandes :

**Congé parental**

(Voir le Guide de subventions et bourses <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/805.html> pour plus de détails) :

- Nous convenons de suivre les lignes directrices des IRSC concernant les congés parentaux.
- Nous ne paierons pas pour les congés parentaux, mais convenons de prolonger la bourse pour une période équivalente à la durée du congé.

**L'engagement des instituts des IRSC**

Nous croyons que nous sommes compatibles avec l'institut suivant pour une collaboration possible dans PPPOS (s'il vous plait, cocher un choix seulement) :

- Institut de la santé des Autochtones
- Institut du vieillissement
- Institut du cancer
- Institut de la santé circulatoire et respiratoire
- Institut de la santé des femmes et des hommes
- Institut de génétique
- Institut des services et des politiques de la santé
- Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents
- Institut des maladies infectieuses et immunitaires
- Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite
- Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies
- Institut de la nutrition, du métabolisme et du diabète
- Institut de la santé publique et des populations

**Période d'engagement**

Ce présent formulaire détail les engagements financiers pour le Concours de 2010-11 (année budgétaire 2011-12, du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars). Des fonds de contrepartie seront attribués selon le principe du premier arrivé, premier servi. Le nombre de bourses accordées pourra être limité afin d'accueillir le plus grand nombre de partenaires possible.

---

S'il vous plait, retournez ce formulaire au plus tard **le 15 février, 2010** par courriel à : [tammy.whynot@cihr-irsc.gc.ca](mailto:tammy.whynot@cihr-irsc.gc.ca).

Pour plus de renseignements sur le PPPOS, veuillez communiquer avec Mary Beshai au (613) 957-4160 ou à [mary.beshai@irsc-cihr.gc.ca](mailto:mary.beshai@irsc-cihr.gc.ca).

Mary Beshai  
Conseillère principale, (PPPOS)  
Instituts de recherche en santé du Canada  
Pièce 97, 160 rue Elgin  
Indice de l'adresse 4809A  
Ottawa (Ontario) K1A 0W9  
(613) 957-4160

Tammy Whynot  
Agente de projets, (PPPOS)  
Instituts de recherche en santé du Canada  
Pièce 97, 160 rue Elgin  
Indice de l'adresse 4809A  
Ottawa (Ontario) K1A 0W9  
(613) 941-6696